Oyonnax

OYONNAX, le 17 mai 2023.

Services techniques

ENTREPRISE GALLEGO Baldoméro
69, rue Voltaire
01100 OYONNAX

N/Réf. : 2023 / 22002 / KH / MFB / 23.080st
04 74 81 27 27 – services.techniques@oyonnax.fr
Objet : Mise en place d'un échafaudage 69, rue Voltaire (ravalement de façade)

PERMIS DE STATIONNEMENT
SUR TOUT ESPACE OUVERT AU PUBLIC

Le Maire de la Ville d'OYONNAX,

VU la demande en date du 16 mai 2023 par laquelle l'entreprise GALLEGO, demeurant OYONNAX – 69, rue Voltaire, demande l'autorisation d'utiliser temporairement le domaine public, pour installer un échafaudage au droit du 69, rue Voltaire, dans le cadre de travaux de ravalement de façade, pour lui-même,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 82.313 du 2 Mars 1982 modifiée par la loi n° 82.623 du 22 Juillet 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions et par la loi n° 83-8 du 7 Janvier 1983,

VU les lieux,

VU l'avis des Services Techniques,

Oyonnax

A R R Ê T E :

Article I : Le permissionnaire se doit de respecter les prescriptions suivantes :

- Il est autorisé à installer un échafaudage d'une longueur de 16,00 ml sur le trottoir situé au droit du 69, rue Voltaire.
- Il a la charge d'installer une déviation piétonne sur le trottoir opposé aux travaux.
- Son installation sera conforme au décret n° 2004 - 924 du 1er Septembre 2004, à la recommandation C.N.A.M.T.S. R 408 aux normes françaises.
- L'échafaudage sera de type préfabriqué avec plancher et garde corps avec pose d'un filet de protection en bon état, fixé sur son ossature.
- L'entrepreneur s'engage à avoir obtenu une vérification de l'échafaudage par un organisme agréé.
- Le chantier sera protégé par un balisage et une signalisation réglementaire.
- Le chantier sera organisé de façon à limiter les nuisances sur le domaine public.
- Le personnel intervenant sur le domaine public à pied doit revêtir un vêtement de signalisation à haute visibilité conforme aux spécifications de la norme EN 471.
- L'autorisation sera affichée sur le chantier en permanence.
- Il demeure responsable de tout accident faisant objet de la présente autorisation.

Article II : Les redevances d'occupation du domaine public seront conformes à la délibération du Conseil Municipal, du 9 mai 2023. Le montant dû dans le cadre de l'occupation susvisée s'élève à **220.80 €. (annule et remplace la somme due par l'autorisation 23.073st).**

Article III : La présente autorisation est personnelle. En cas de sous-traitance, le permissionnaire demeure personnellement responsable de l'exécution des obligations imposées par la présente autorisation.

Article IV : L'autorisation est accordée **du Vendredi 19 mai 2023 au Mardi 31 mai 2023 (13 jours).** Cette autorisation est accordée à titre précaire et révocable. En cas de révocation de cette autorisation, et au plus tard à expiration de celle-ci, elle cessera de plein droit et le permissionnaire sera tenu de remettre les lieux dans leur état primitif dès la fin des travaux ou à dater de la notification de la révocation ou de la date d'expiration.

Article V : La présente autorisation n'est donnée que sous réserve des droits des tiers et des règlements en vigueur.

OYONNAX, le 17 mai 2023.

MAIRIE D'OYONNAX Services techniques

Le Maire,

Michel PERRAUD,
Conseiller départemental

Copies :
Commissariat de Police
Police Municipale – Parcmètres
M. Noël DUPONT – Adjoint en charge de la gestion de l'espace public, délégué au Patrimoine, à l'urbanisme et au Développement Durable
Monsieur Julien FEYBESSE - Chef de la Police Municipale
Monsieur Régis RIVAT – Responsable Service Aménagements Urbains
Monsieur David CANDELIER - Adjoint au chef de la Police Municipale
Service Finances
baldomero.gallego@gmail.com

Mairie d'OYONNAX
126 rue Anatole France
B.P. 817
01108 OYONNAX CEDEX
Tél : 04 74 77 00 06

Services Techniques
126 rue Anatole France
B.P. 817
01108 OYONNAX CEDEX
Tél : 04 74 81 27 27

Services Culturels
Centre culturel Aragon
88 cours de Verdun
B.P. 817
01108 OYONNAX CEDEX
Tél : 04 74 81 96 80

Service des Sports
126 rue Anatole France
B.P. 817
01108 OYONNAX CEDEX
Tél : 04 74 77 00 06